



HAL
open science

Les logiques spatiales de l'installation des Océaniens en France hexagonale

Caroline Blondy, Jean-Christophe Gay, Laura Schuft

► **To cite this version:**

Caroline Blondy, Jean-Christophe Gay, Laura Schuft. Les logiques spatiales de l'installation des Océaniens en France hexagonale. 2025. hal-04877636

HAL Id: hal-04877636

<https://hal.science/hal-04877636v1>

Preprint submitted on 9 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Les logiques spatiales de l'installation des Océaniens en France hexagonale

Jean-Christophe Gay (Université Côte d'Azur-URMIS)

Laura Schuft (Université Côte d'Azur-URMIS)

Caroline Blondy (Université de La Rochelle-LIENSs)

Résumé

À partir d'une approche quantitative et qualitative, fondée d'une part sur le traitement des données individuelles du recensement de la population de 2020 de l'INSEE, et, d'autre part, sur l'analyse d'une trentaine d'entretiens semi-directifs, nous proposons une étude inédite de la répartition spatiale des populations de nationalité française et d'origine océanienne (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) résidant dans l'Hexagone. Notre analyse, à l'échelle départementale et au niveau des IRIS, débouche sur l'étude de l'aire toulonnaise, lieu de la plus forte concentration d'Océaniens sur le sol européen.

Mots-clés : Migration, intégration, Océanie, France d'outre-mer, Polynésie française.

Summary

Adopting both quantitative and qualitative approaches, by exploiting raw individual data from the French 2020 population census and by analyzing thirty semi-structured interviews, this paper proposes an unprecedented study of the spatial distribution of French nationals from Oceania (New Caledonia, French Polynesia and Wallis and Futuna) living in mainland France. Our analysis of data at local, departmental and national scales leads up to a case study of the Toulon area, where reside the highest percentage of Oceania natives in Europe.

Keywords: Migration, Integration, Oceania, French Overseas Territories, French Polynesia.

Malgré une histoire qui relie les trois collectivités françaises du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) à la Métropole depuis un siècle et demi et en dépit des dispositifs favorisant la mobilité de ces populations vers l'Hexagone¹, cette émigration est mal connue, qualitativement et quantitativement. Elle est très peu traitée dans les champs d'étude sur les migrations ou diasporas, contrairement à celle des Antillais et des Réunionnais arrivés en masse à partir de la mise en place du Bureau des migrations intéressant les départements d'outre-mer (Bumidom), organisme public ayant fonctionné de 1963 à 1982 (Marie, 1986 ; Domenach et Picouet, 1992 ; Bertile *et al.*, 1996 ; Holder, 2013). Le Bumidom a organisé l'émigration en Métropole de 160 000 personnes environ, dont 86 000 Antillais et

¹ Pour les termes utilisés dans cet article nous renvoyons à la réflexion de J.-Ch. Gay, 2021. Pour faire référence à ce territoire, dans l'usage courant, les Océaniens emploient plutôt les termes « la France », « Métropole » ou « France métropolitaine ».

17 000 conscrits des départements d'outre-mer (DOM) placés à la suite de leur service militaire (Haddad, 2018). Cette gestion administrative des mobilités a donné naissance à une importante communauté antillaise et réunionnaise, alors que le reste de la France d'outre-mer (FOM) y est moins établi.

Le recensement général de la population (RGP) de l'INSEE en 1982 dénombre dans l'Hexagone 282 300 personnes nées² en FOM. Les Domiens (personnes originaires des départements d'outre-mer) représentent 95 % de celles-ci, dont les deux tiers viennent des Antilles. La part des Océaniens est donc négligeable. On compte 402 000 personnes dites « originaires des DOM-TOM » (départements et territoires d'outre-mer), c'est-à-dire qui y sont nées ou dont au moins un des deux parents y est né, la différence étant due aux secondes générations. Ces valeurs vont croître au cours des décennies suivantes. Après un ralentissement de l'émigration durant les années 1990, celle-ci reprend ensuite, comme le montrent les soldes migratoires négatifs de la plupart des collectivités d'outre-mer (Gay, 2021). Le nombre d'Ultramarins installés dans l'Hexagone augmente de 13 % entre 1999 et 2008. Les données 2016 de l'INSEE nous permettent de savoir que 445 000 personnes nées dans les DOM y vivent, contre 365 000 en 2008. Entre 2006 et 2015, le nombre de personnes nées en Guadeloupe et en Martinique et vivant hors de ces îles est passé de 235 700 à 266 900 (Breton et Temporal, 2019). Le nombre de personnes « originaires » de l'outre-mer, c'est-à-dire l'ensemble des Ultramarins et les enfants dont au moins un des parents est né en FOM et vivant dans l'Hexagone, est aujourd'hui estimé entre 900 000 et 1,1 million (Mormeck, 2018), alors que l'ensemble de la FOM compte environ 2,8 millions d'habitants. Apparaît de la sorte l'importance de cette émigration, qui constitue une partie intégrante du système social et économique de ces territoires insulaires³.

Avec les Mahorais, les Océaniens français font partie de ce qu'on pourrait appeler les « néo-Ultramarins de l'Hexagone », car bien que présents depuis longtemps - on peut rappeler l'importance des Bataillons du Pacifique qui sont venus combattre en France et en Europe durant les deux guerres mondiales -, leur venue et leur visibilité sont plus tardives que celles des « Bumidiens ». En effet, ils sont moins nombreux, puisque les données du recensement de 2020, qui couvre la période 2018-2022 selon les communes, ne donnent que 35 000 personnes nées dans les territoires français du Pacifique Sud (cf. infra) sur une population totale des trois collectivités d'environ 560 000 habitants, soit un peu plus de 6 %. Très peu de travaux se sont intéressés à cette présence ou à cette mobilité vers l'Europe (Bréant, 2022 ; Camus-Le Pape, 2022 ; Fardeau, Lelièvre et Sierra-Paycha, 2021 ; Sierra-Paycha, 2022), qui est parfois rendue obligatoire par la réussite à un concours de la fonction publique ou au recrutement dans l'Armée, renvoyant au statut politique et à l'organisation structurelle des institutions étatiques. On peut par exemple remarquer que l'enquête sur la diversité des populations, Trajectoires et Origines (TeO), coproduite par l'INSEE et l'Institut national des études démographiques (INED), ne s'intéresse parmi les Ultramarins, y compris dans sa

² Nous préférons cette dénomination à celle de « natif », utilisée par les services statistiques, car ce terme renvoie à l'idée de lieu d'origine. Or, de nombreuses personnes d'origine européenne sont nées en Océanie, au gré des affectations de leurs parents, mais n'y ont parfois que très peu vécu.

³ Cette émigration importante interroge les circulations économiques, que des recherches futures pourraient aborder. On peut noter que le modèle MIRAB (Migration, Remittances, Aid & Bureaucracy) de développement des petites économies insulaires (Bertram et Watters, 1985) repose partiellement sur les ressources (remises) provenant de l'émigration.

deuxième édition (2019-2020), qu'aux personnes originaires des départements et régions d'outre-mer (DROM)⁴. Le programme de la Fondation de France Envid'îles, qui a travaillé sur les populations s'installant dans les îles en Polynésie française, a pu toutefois dresser plusieurs profils d'arrivants. Parmi ceux-ci, des personnes originaires de ces îles ayant momentanément vécu dans l'Hexagone et revenu s'installer après des études ou après être partis pour suivre un conjoint, ou encore après y avoir travaillé une période donnée (Blondy, 2022).

Dans le cadre d'un projet plus vaste qui considère les circulations, les pratiques sociales et culturelles ainsi que les constructions et catégorisations identitaires des Océaniens installés dans l'Hexagone, nous n'aborderons ici que les logiques de répartition spatiale de ces migrations, notamment depuis la Polynésie française. Dans l'optique de mieux saisir les mobilités de ces populations, entre territoires ultramarins et France hexagonale, cette étude devrait éclairer certaines des multiples contraintes et opportunités sociales, familiales, professionnelles, de formation, économiques et/ou politiques qui participent à les pousser et/ou à les attirer vers la « Métropole ». Il s'agit ici dans un premier temps d'identifier les espaces d'installation de ces ressortissants à l'échelle nationale, et d'amorcer ensuite la compréhension de ces logiques de répartition à travers des analyses à échelles plus fines, à savoir au niveau des départements et des IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique). Dans un deuxième temps, l'étude de cas de l'aire toulonnaise – choisie pour la plus forte concentration de ressortissants océaniens – permettra d'illustrer le phénomène au plus près des espaces et des personnes, en croisant les données démographiques et spatiales avec les données issues des premiers entretiens d'enquête.

Méthodologie

Notre posture de recherche est délibérément inductive, reposant sur des questions assez larges, eu égard aux faibles connaissances sur ce sujet. Nous avons adopté une méthodologie croisant des données qualitatives et quantitatives. L'approche qualitative repose sur une trentaine⁵ d'entretiens semi-directifs auprès de personnes d'origine océanienne, majoritairement polynésienne, rencontrées dans un premier temps via des associations polynésiennes listées dans le *Journal officiel de la République française (JORF)* et recensées sur le site web de « Tahiti en France ». Par la suite, nos contacts nous ont permis de rencontrer d'autres personnes par effet boule de neige. Les personnes interviewées avaient des profils sociaux variés et représentatifs de la diversité de cette communauté. Ces entretiens duraient environ deux heures et ont été menés dans l'agglomération toulonnaise et sur la Côte d'Azur par Laura Schuft et Jean-Christophe Gay, ainsi qu'à Bordeaux et La Rochelle par Caroline Blondy.⁶ Le guide d'entretien, construit collectivement, permet d'évoquer : les conditions et motifs d'arrivée ; les projets et logiques d'installation et d'éventuels retours ; les lieux de vie et les représentations qui leur sont associées ; les relations et activités sociales, associatives et culturelles développées ; les relations et circulations (personnes, biens, argent) avec le lieu de

⁴ Beauchemin C., Ichou M. et Simon P. (2023). Trajectoires et origines 2019-2020 (TeO2) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France. *Population*, vol. 78, n° 1, p. 11-28.

⁵ L'équipe a commencé cette phase de collecte de données qualitatives : une trentaine d'entretiens ont été menés sur le site de Toulon et La Rochelle. Cette phase est encore en cours.

⁶ Une trentaine d'entretiens ont également été menés dans l'aire urbaine brestoise, par une doctorante de l'Université de Bretagne occidentale (UBO). Les discussions que nous avons régulièrement avec nos collègues de l'UBO ont enrichi nos analyses.

départ ; les mobilités depuis leur installation (tourisme, loisirs, travail, etc.) ; les constructions identitaires. Les entretiens, retranscrits mais encore en phase d'analyse de contenu nous ont permis de compléter la carte à partir des IRIS dans l'aire toulonnaise, et de dessiner l'espace vécu de ces populations.

L'approche quantitative s'appuie sur le traitement des données individuelles complètes du recensement de la population de 2020 de l'INSEE. Grâce principalement à l'extraction de la variable NAIDT, c'est-à-dire le lieu de naissance, nous sommes en mesure de présenter la localisation inédite et précise, à l'échelle départementale et à celle des IRIS, des personnes nées en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna et en Nouvelle-Calédonie. Cette variable n'est pas parfaite, car elle inclut toutes les personnes nées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française, quelles que soient les origines ou la durée de résidence en Océanie des parents, et parce qu'elle exclut les enfants nés dans l'Hexagone de parents ou de grands-parents d'origine océanienne. Toutefois, cette analyse nous semble suffisamment solide pour donner une image fidèle de la répartition de cette population au regard des rares travaux précédents.

Le mouvement associatif a été un moyen d'entrer en contact avec ces personnes mais aussi d'identifier certains espaces de sociabilité, notamment par les clubs de *va'a* (pirogue polynésienne), les associations ou troupes de danse tahitienne, les paroisses et chorales catholiques ou protestantes. Ces activités collectives et iconiques des cultures polynésiennes nous ont aussi servi à localiser ces communautés, par le traitement exhaustif et quantitatif du JORF, en localisant les associations polynésiennes en « France métropolitaine » en 2023, et leur évolution depuis les années 1970, travail réalisé par des étudiants de master sous la direction de Caroline Blondy. Le recensement s'est opéré grâce à une recherche par mots-clés des associations sur le site du JORF. « Polynésie », « Polynésien », « Polynésienne » et « Tahiti » ont été testés. C'est avec le terme « Polynésie » que la liste des associations est la plus exhaustive. Pour chacune, plusieurs informations ont été collectées (nom, date de création, domaine d'activités, adresse du siège). Le traitement cartographique de ces associations, au même titre que les lieux de résidence des individus, nous est apparu essentiel afin de saisir et visualiser, sous plusieurs angles, les logiques spatiales à l'œuvre dans l'installation des populations océaniques venues vivre dans l'Hexagone, ainsi que leurs activités associatives et collectives.

Les Océaniens par département : littoralisation et attraction universitaire ou militaire

Au recensement de 2020, on compte 35 746 personnes nées dans une collectivité française du Pacifique vivant dans l'Hexagone (17 186 en Polynésie française, 17 757 en Nouvelle-Calédonie et 811 à Wallis-et-Futuna). Seulement 1 010 de ces ressortissants habitent dans les DOM de Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion. Si le chiffre des Wallisiens et Futuniens est faible, eu égard au poids démographique réduit de cette COM, il faut noter qu'une partie des personnes originaires de celle-ci est recensée avec les personnes nées en Nouvelle-Calédonie, car depuis les années 1980 ils y sont plus nombreux que dans leurs îles d'origine (Gay, 2014). Aujourd'hui, il y a environ deux fois plus de Wallisiens et Futuniens vivant en Nouvelle-Calédonie qu'à Wallis-et-Futuna. Les Océaniens, hormis l'Île-de-France qui regroupe 14,6 % d'entre eux, – ce qui est très en deçà de la concentration des Antillais dans cette région –, résident d'abord dans l'Ouest et le Sud de la France, spécialement sur les littoraux

méditerranéen et atlantique (figure 1). Le Var est le département où on en recense le plus (2 297), devant Paris (1 714), la Haute-Garonne (1 596), la Gironde (1 528) et le Finistère (1 391). Le Nord, le Centre-Ouest et le Centre-Est en comptent peu, tout comme la Corse. Les personnes nées en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ont une répartition quasi semblable, à la différence de celles nées à Wallis-et-Futuna (figure 2) qu'on trouve d'abord dans des départements de l'Ouest (Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Sarthe), arrivant devant le Var, avec des foyers à Angers, Rennes, Vannes ou au Mans, en relation avec l'Armée à l'origine de communautés bien établies (Gay, 2018).

Figure 1. Personnes nées dans les trois collectivités françaises du Pacifique par département. Source : Données INSEE, 2020. Conception : C. Blondy, Jean-Christophe Gay, Laura Schuft. Réalisation : Pascal Brunello.

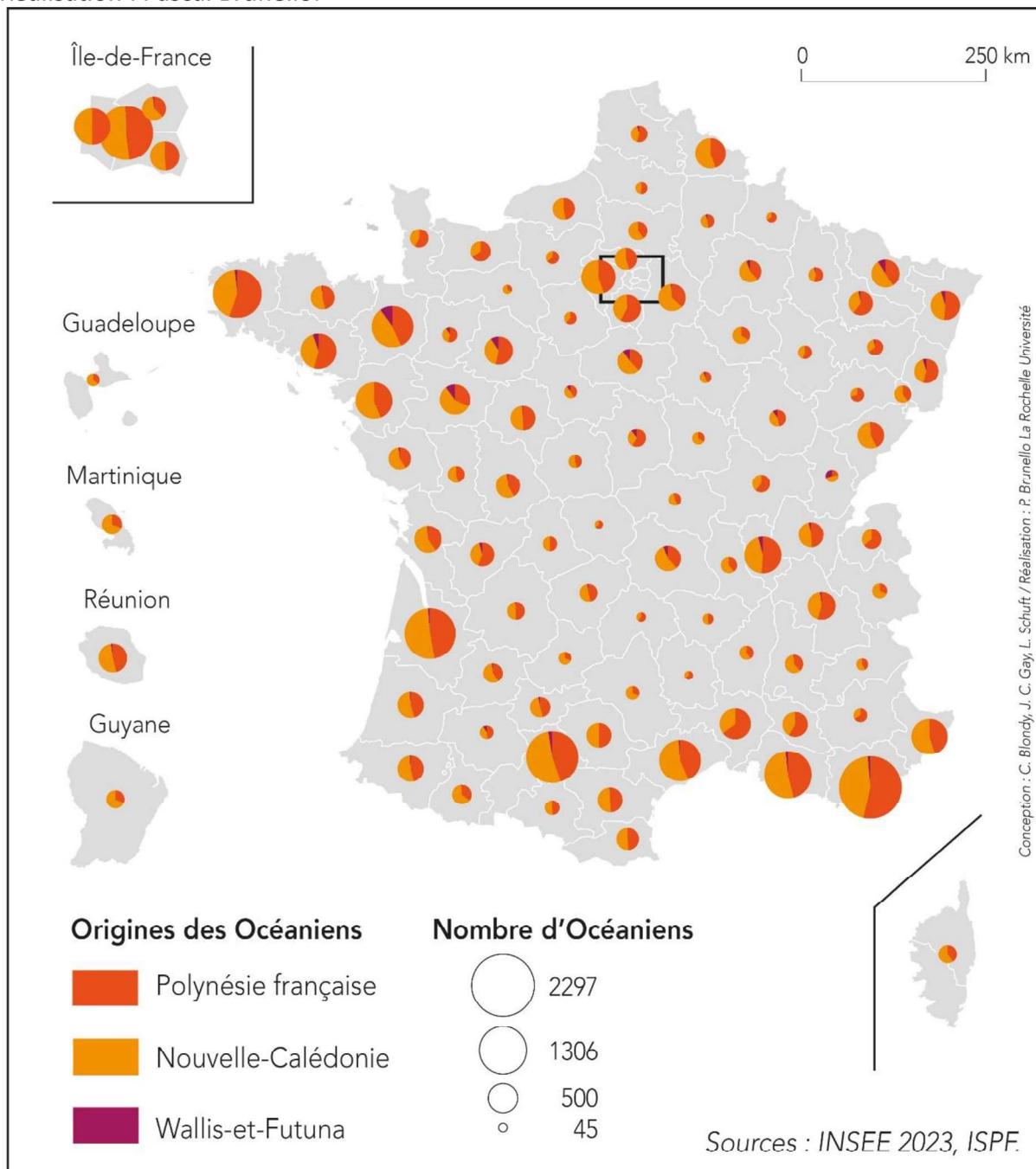
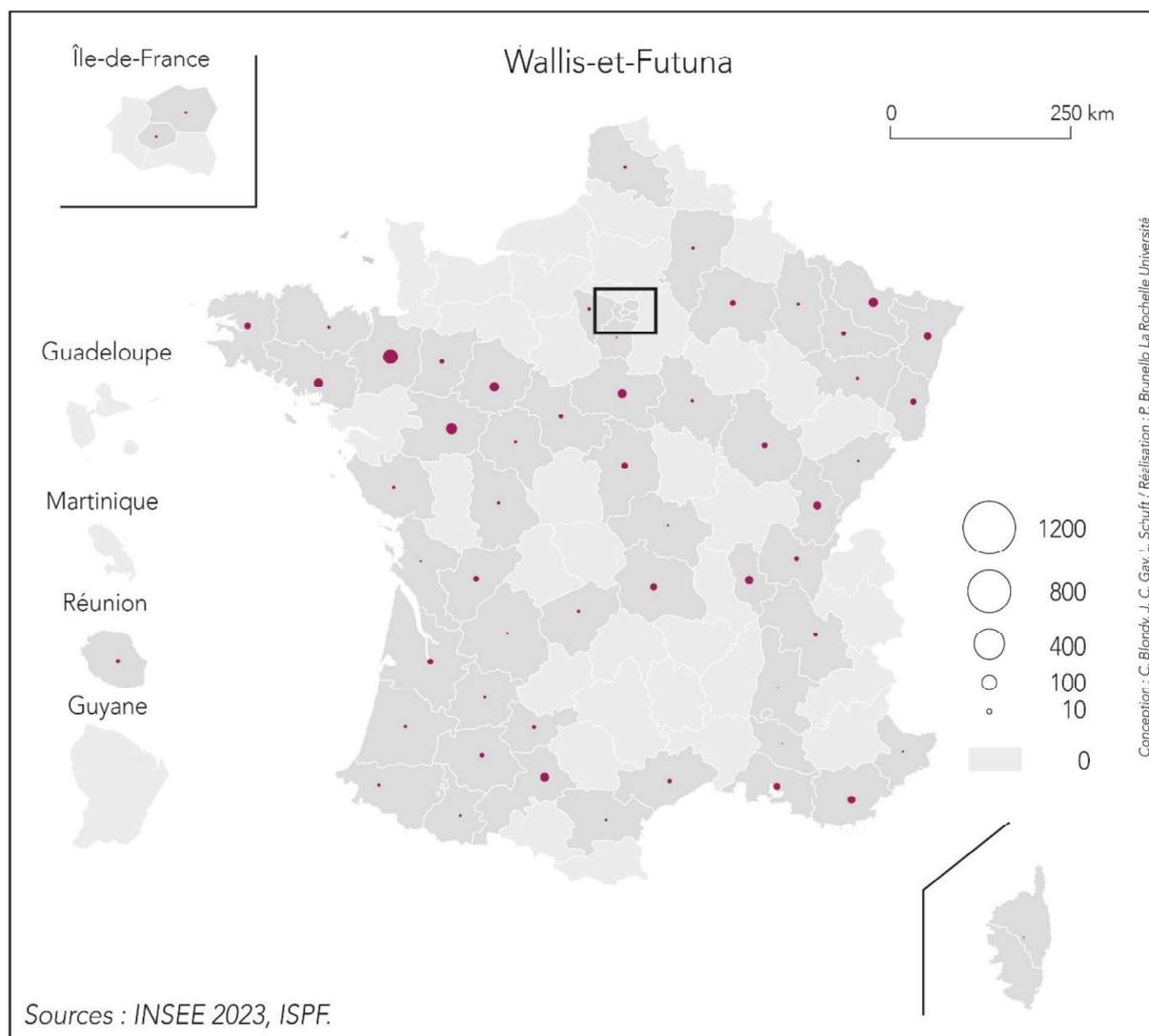
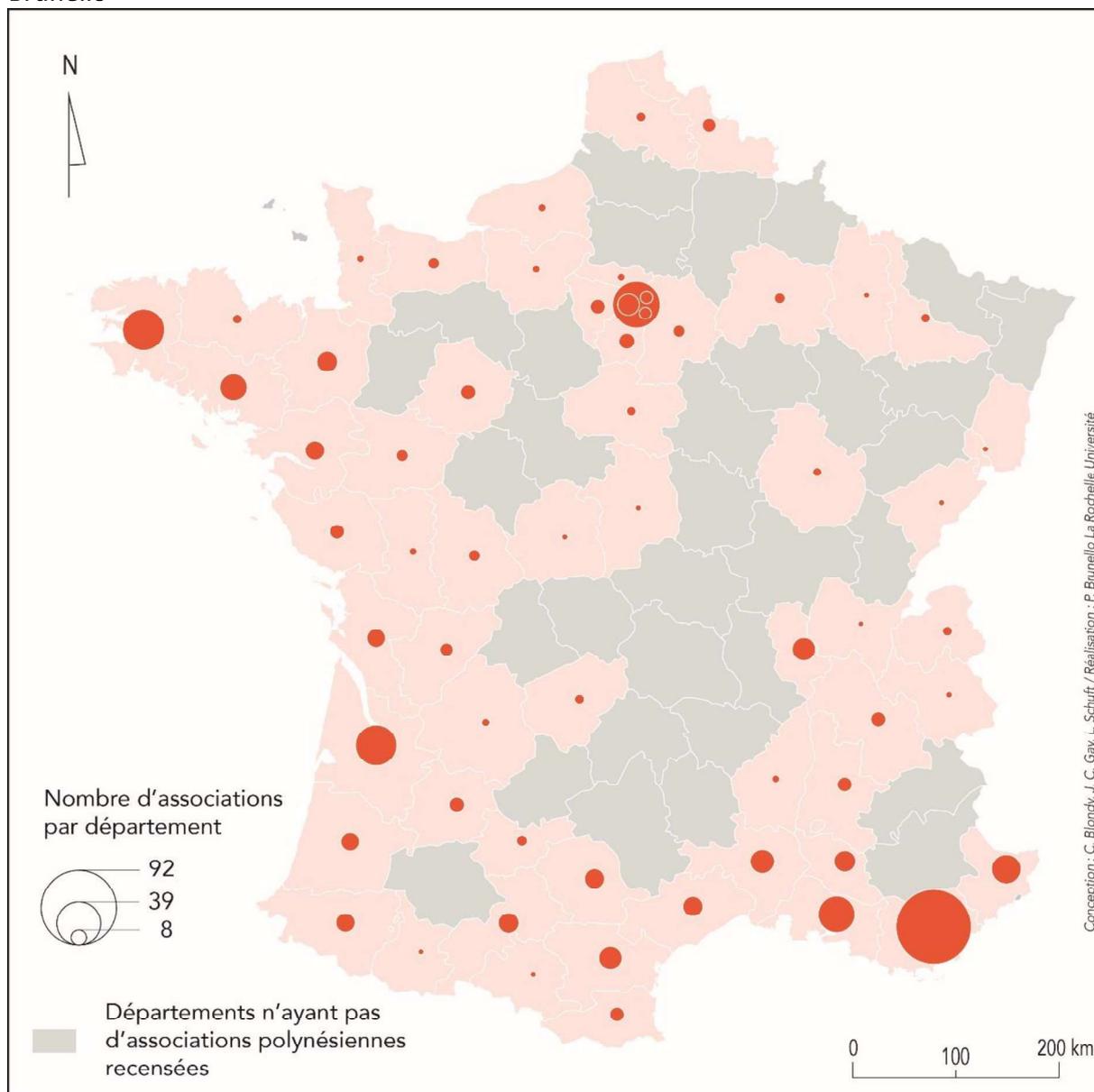


Figure 2. Nombre de personnes nées à Wallis-et-Futuna par département. Source : Données INSEE, 2020. Conception : C. Blondy, Jean-Christophe Gay, Laura Schuft. Réalisation : Pascal Brunello.



La comparaison avec l'unique étude dont nous disposons, celle menée par l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) pour les seules personnes nées sur ce territoire à partir du RGP de 1999 (Dixte, 2006), révèle des permanences et des évolutions en deux décennies. Le nombre de personnes nées dans cette COM résidant dans l'Hexagone est passé de 10 625 en 1990, à 12 780 en 1999, et à 17 186 en 2020. Le Var reste toujours dominant, mais le classement a évolué avec un recul du Finistère, qui passe du deuxième au cinquième rang, au profit de Paris, de la Haute-Garonne et de la Gironde. Cette répartition est confirmée par la localisation des associations polynésiennes par département recensées dans le JORF (figure 3) avec une très nette domination du Var et la place toujours forte du Finistère, qui peut se comprendre par l'ancienneté de la présence des Polynésiens (Faujour, 2023).

Figure 3. Associations polynésiennes recensées par département en 2023. Source : à partir de Faujour, 2023, conception : C. Blondy, Jean-Christophe Gay, Laura Schuft, réalisation : Pascal Brunello



À l'échelle nationale, nous pouvons faire l'hypothèse du rôle toujours majeur de la Marine nationale, avec les foyers toulonnais et brestois, mais aussi d'une importance croissante des grandes villes universitaires du Midi, comme Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Aix-Marseille, ainsi que des villes moyennes universitaires et littorales, telle La Rochelle. De nombreux jeunes Polynésiens partent vers ces villes françaises pour poursuivre leurs études, notamment dans les filières universitaires les plus sélectives et chez les classes les plus aisées, mais pas seulement en raison de certaines aides à la mobilité étudiante (Bréant, 2022)⁷ qui se

⁷ Voir l'encadré sur l'aide à la mobilité, ainsi que le rapport d'information du Sénat n° 488, déposé le 30 mars 2023, sur la continuité territoriale outre-mer : [La continuité territoriale outre-mer - Sénat \(senat.fr\)](https://www.senat.fr/rap/23_488)

conjuguent à l'aide potentielle de parents ou réseaux polynésiens sur place. L'émigration est un des principaux moteurs des dynamiques récentes dans les collectivités françaises du Pacifique. En Polynésie française, la migration des jeunes adultes vers la « France », pour y poursuivre des études ou dans le cadre d'un engagement dans l'Armée, explique qu'entre 2012 et 2017 un jeune de 18 à 25 ans sur dix a quitté la COM, représentant 4 500 personnes sur les 17 000 qui en sont partis, soit 27 % (Torterat et Bolduc, 2018).

L'enquête *Feti'i e fenua* (famille et territoire/pays) menée par l'INED et l'ISPF, en 2019-2020, éclaire la dispersion spatiale des familles de la COM puisque 37,8 % de celles-ci dont le couple pivot (situé généalogiquement entre au moins un enfant et un grand-parent) réside aux îles Marquises ont un membre de la famille (parents, frères et sœurs et leurs enfants) dans l'Hexagone, 35,7 % lorsque le couple pivot réside dans les Îles-du-Vent, c'est-à-dire Tahiti et Moorea (Fardeau, Lelièvre et Sierra-Paycha, 2021). Pour les enfants issus des familles privilégiées, la poursuite d'étude dans l'Hexagone est la raison principale du départ, alors que pour ceux d'origine plus modeste l'Armée est le moyen principal d'émigrer. Le recensement de la population de 2019 en Nouvelle-Calédonie montre une situation comparable, avec un solde migratoire très négatif, en raison d'un contexte politique et économique très difficile (Gay, 2023). Les raisons de santé constituent la troisième cause, quoique l'offre de soin se soit améliorée, avec, par exemple, la possibilité depuis 2013 d'effectuer des greffes du rein à Tahiti, et l'ouverture en 2016 du Médipôle de Koutio, dans le Grand Nouméa, dont le centre de radiothérapie permet de ne plus forcément partir en Australie, en Nouvelle-Zélande ou dans l'Hexagone pour ce genre de traitement (Servy, 2022).

L'Armée joue un rôle social plus important en FOM que dans le reste de la France, spécialement dans le Pacifique. En 2010, 8 % des engagés étaient des Ultramarins (pour 4 % de la population totale). En 2018, selon les données de l'INSEE exploitées par Célio Sierra-Paycha, Manon Mora et Éva Lelièvre (2023), les professions militaires et de police représentent 13,9 % des métiers occupés par les jeunes adultes⁸ ultramarins dans l'Hexagone, soit beaucoup plus que les autres jeunes (3,2 %). Cette place des Océaniens dans le recrutement des armées n'est pas spécifique à la France, puisque les Samoa américaines ont le taux d'enrôlement dans l'armée le plus élevé des États-Unis⁹. L'Armée permet d'acquérir une qualification professionnelle, de gagner de l'argent et de se faire un pécule, de mener une vie active, de voir du pays et/ou de s'éloigner de conditions sociales ou familiales pesantes¹⁰. En effet, le recrutement semble se faire au sein des classes populaires. Parmi les jeunes adultes ultramarins, c'est chez les Océaniens qu'on trouve la plus forte proportion de matelots ou d'hommes du rang (Sierra-Paycha, 2022).

Les données de la Gendarmerie nationale de 2020 à 2022¹¹ concernant les recrutements des officiers, sous-officiers de Gendarmerie et du corps de soutien technique et administratif (CSTAGN) confirment la surreprésentation des Océaniens. Effectivement, les admis de

⁸ Il s'agit des personnes de 18 à 29 ans.

⁹ Voir Immerwahr D. (2019). *How to Hide an Empire*, New York, Picador, 516 p., p. 86 sq.

¹⁰ La cohabitation de plusieurs générations sous un même toit (ménages lignagers) ou de collatéraux (frères, sœurs ou cousins à l'âge adulte avec leurs conjoints) est fréquente en Polynésie française (Fardeau, Lelièvre, 2023).

¹¹ Nous remercions le général de brigade Carlos Mendes, directeur de projet en charge de la transformation des ressources humaines de la Gendarmerie nationale, de nous avoir fourni ces chiffres.

l'ensemble de la FOM représentent entre 7 % et 8,5 % de tous les recrutés. La part des Océaniens est encore plus forte car ils représentent environ 3 % des recrutés, mais seulement 0,8 % de la population française. La Polynésie française constitue un cas extrême puisque 2 % des recrutés en sont issus pour seulement 0,4 % de la population nationale.

Sur le plan des caractéristiques socio-économiques de ces personnes, identifiées à partir du recensement de 2020, on constate qu'il s'agit d'une population jeune, assez peu diplômée, faisant partie des classes populaires, mais là encore si les personnes nées en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ont des caractéristiques semblables avec quasiment autant de femmes que d'hommes, celles nées à Wallis-et-Futuna s'en distinguent, parce que beaucoup moins diplômées, plus modestes, moins souvent propriétaires de leur logement, habitant plus souvent en HLM et avec une proportion plus importante de femmes.

L'aide à la mobilité¹²

Il existe toute une série de dispositifs facilitant la mobilité entre les collectivités françaises du Pacifique et l'Hexagone. Ces aides ont évolué. Une réforme a été mise en place en 2010 pour recalibrer les possibilités et les motifs d'éligibilité. Jusqu'à cette date, ces aides étaient gérées par le territoire et principalement utilisées pour les mobilités de loisirs (86 % des fonds), pour accompagner des personnes évacuées pour des raisons sanitaires (8 %), pour les études (5 %) ou pour passer un concours (1 %) (Blondy, 2015). Qualifiées d'aides à la continuité territoriale (ACT), qu'il faudrait plutôt appelées « continuité nationale », l'État, via le Haut-Commissariat de la Polynésie française, prend désormais en charge partiellement des frais de déplacement pour des obsèques ou le rapatriement des corps. Une aide forfaitaire sous condition de ressource sans motif spécifique peut aussi être obtenue tous les quatre ans. Un passeport mobilité études (PME) couvre totalement pour les boursiers, partiellement pour les non-boursiers, un aller-retour annuel entre la COM et l'Hexagone, lorsque la filière n'existe pas ou est saturée en Polynésie française. Il existe également un passeport mobilité stage professionnel (PMSP) et un passeport mobilité formation professionnelle (PMFP), sous condition de ressources. Le Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles (SEFI), dépendant de la Polynésie française et non de l'État, équivalent de France Travail, met en contact des employeurs avec des personnes en recherche d'emploi. Il est, par exemple, en relation avec le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) BTP Finistère¹³. La demande locale pour partir est forte, afin d'échapper à la précarité et profitant d'un billet d'avion gratuit, d'une aide à l'installation, d'une formation gratuite et d'une embauche à la fin¹⁴. Généralement, les célibataires restent en France, du moins un certain temps pour accumuler de l'expérience professionnelle, bénéficiant d'un billet retour dans les cinq ans, trois ans sous condition de revenus. Les personnes avec enfant reviennent. Le SEFI, entre 2018 et 2022 a envoyé 73 personnes en formation, spécialement vers la Bretagne, où les loyers sont moins élevés que dans le Sud alors que l'indemnité de logement n'est que de 700 €/mois.

En Nouvelle-Calédonie, les programmes « 400 cadres » et « Cadre avenir », mis en place respectivement par les accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998), visant un meilleur

¹² Voir le rapport d'information du Sénat n° 488, déposé le 30 mars 2023, sur la continuité territoriale outre-mer : [La continuité territoriale outre-mer - Sénat \(senat.fr\)](https://www.senat.fr/rap/23_0488)

¹³ Avec un taux de chômage faible, la Bretagne est particulièrement touchée par le manque de main-d'œuvre.

¹⁴ Entretien avec des responsables du SEFI en novembre 2022.

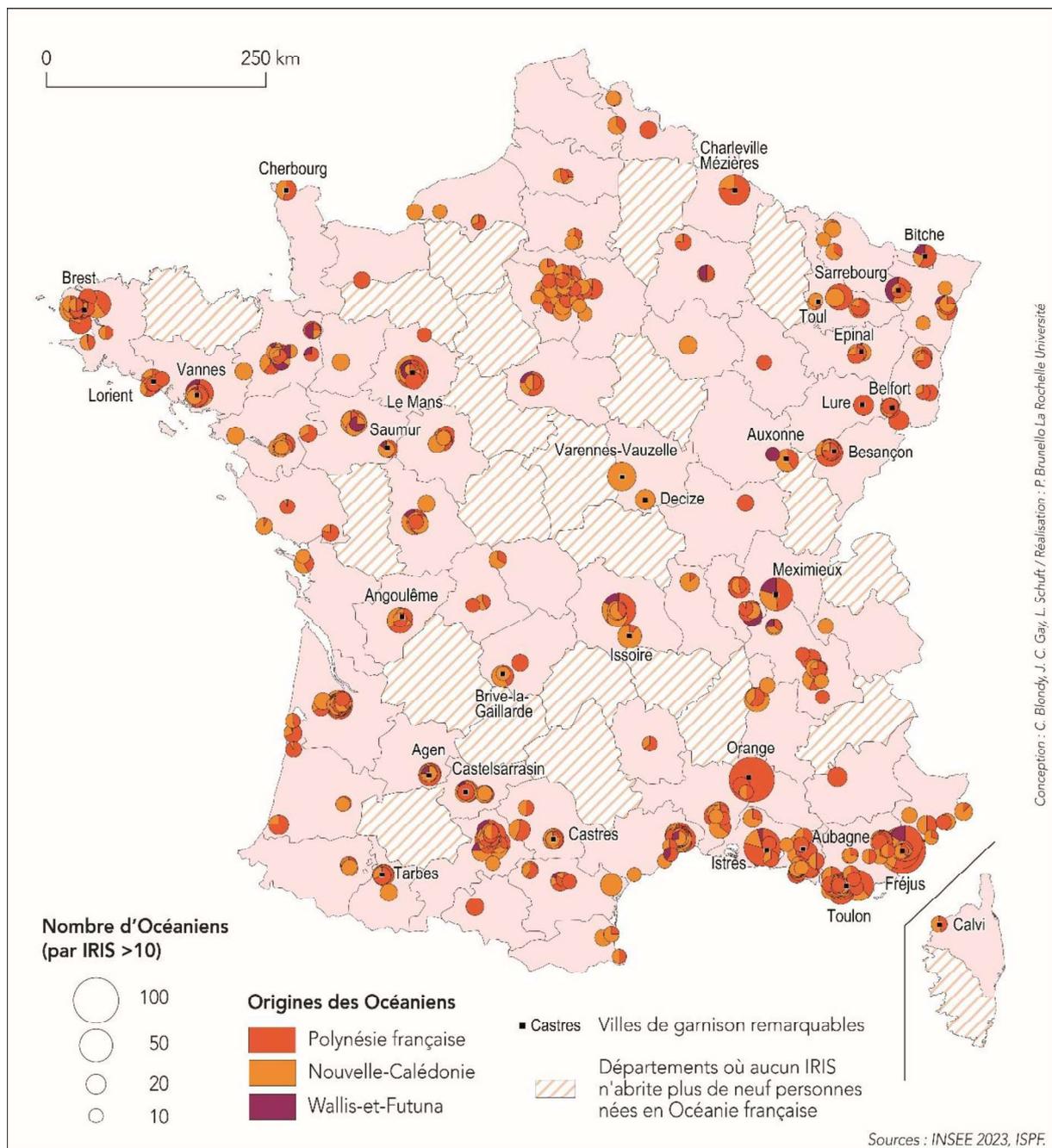
partage des responsabilités entre les communautés, dans le cadre d'une discrimination positive, ont formé dans l'Hexagone des cadres moyens et supérieurs néo-calédoniens, dont 70 % doivent être Kanak. Depuis plus de 30 ans, 1 800 stagiaires environ en ont bénéficié, ce qui a permis de placer plus d'un millier de Kanak à des postes de responsabilités en Nouvelle-Calédonie (Gay, 2021).

Les Océaniens à l'échelle des IRIS : entre campus, arsenaux et casernes

Les IRIS constituent le maillage de base de l'INSEE pour la diffusion des données infra-communales. La France en compte près de 15 500 si l'on enlève ceux des DOM¹⁵. Nous avons repéré tous les IRIS où les personnes nées dans les collectivités françaises du Pacifique sont au moins dix et en avons comptabilisés 529. La figure 4 permet de préciser leur localisation par rapport à la figure 1.

¹⁵ Il s'agit d'une division administrative obligatoire pour les communes de plus de 10 000 habitants et facultative pour celles de moins de 10 000.

Figure 4. Personnes nées dans les trois collectivités françaises du Pacifique par IRIS. Sources : Données INSEE, 2020. Conception : Caroline Blondy, Jean-Christophe Gay, Laura Schuft Réalisation : Pascal Brunello.



On constate que parmi les IRIS identifiés, de nombreux abritent des casernes ou des centres de formation des armées. Les Océaniens y logent, en communautés, ou habitent à proximité, comme l'exemple varois nous le démontre (cf. infra). Ainsi, l'importance de l'Armée dans les logiques de répartition spatiale de ces Océaniens semble évidente : les quatre IRIS qui en comptent le plus sont en rapport direct avec elle, plus précisément le 21^e Régiment d'infanterie de marine (RIMA) de Fréjus (Var), la Base aérienne 115 d'Orange-Caritat (Vaucluse) et la Base aérienne 125 d'Istres (Bouches-du-Rhône). Par exemples, dans l'IRIS « Saint-

Lambert » de Fréjus, qui compte plus de 4 300 habitants, un résident sur 40 est né dans le Pacifique, et dans l'IRIS « Pradines-Cagnant-Caritat » d'Orange c'est un résident sur 25.

L'illustration de la répartition spatiale des Océaniens par IRIS montre que la domination du Var tient à la fois dans la forte concentration que constitue l'agglomération toulonnaise, avec la Marine nationale et son arsenal (cf. infra), mais également dans le foyer fréjussien, avec le 21^e RIMA, héritage de la première guerre mondiale quand les troupes coloniales y étaient accueillies, et plus faiblement avec les écoles militaires de Draguignan (figures 5). Dans l'Est, on remarque des foyers océaniens en casernes ou à proximité dans des villes comme Sarrebourg et Bitche (Moselle), Épinal (Vosges), Lure (Haute-Saône) ou Besançon (Doubs), où se trouvent des camps militaires de l'Armée de terre. Il y en a également dans le Centre et l'Ouest, comme à Decize (Nièvre) avec un escadron de gendarmerie mobile, à Saumur (Maine-et-Loire) avec ses écoles militaires, au Mans (Sarthe) avec le 2^e RIMA, qui constitue une des plus fortes concentrations de Wallisiens et Futuniens (cf. supra), tout comme Vannes (Morbihan) avec le 3^e RIMA. Dans le Sud-Ouest et le Massif central, on trouve des foyers à Angoulême (Charente) avec le 1^{er} RIMA, à Poitiers avec le régiment d'infanterie chars de marine (RICM), à Tarbes (Hautes-Pyrénées) ou à Castres (Tarn) avec les régiments de parachutistes, à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) avec le 31^e régiment du génie, à Clermont-Ferrand (92^e régiment d'infanterie) ou Issoire (Puy-de-Dôme), à Agen avec le 48^e régiment de transmissions. Cette ville accueille, au quartier Toussaint, le XV du Pacifique, une équipe interarmées de rugby créée en 2007 et constituée uniquement de joueurs océaniens. On peut ainsi remarquer la forte présence des Océaniens dans les Troupes de marine¹⁶.

¹⁶ Cette composante de l'Armée de terre s'appelait « troupes coloniales » jusqu'en 1958. Avec le démantèlement de l'Union française, elles sont renommées « troupes d'outre-mer » de 1958 à 1961 et « troupes de marine » ensuite. Cette filiation éclaire la forte présence actuelle des Ultramarins en leur sein.

Figure 5A. Personnes nées en Polynésie française par IRIS dans le Var. Sources : Données INSEE, 2020. Conception : Caroline Blondy, Jean-Christophe Gay, Laura Schuft. Réalisation : Pascal Brunello.

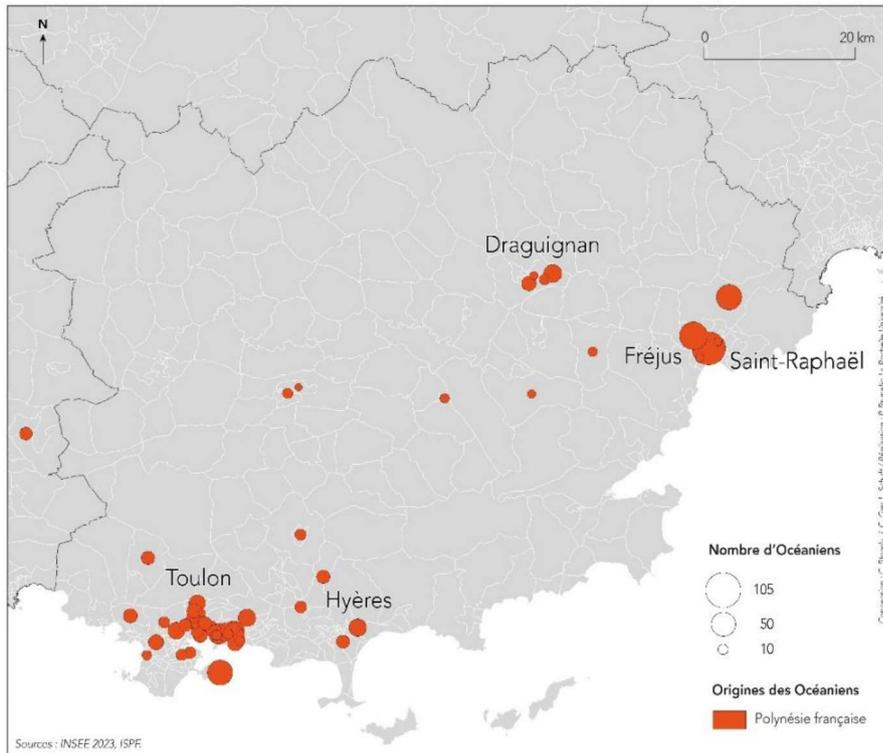


Figure 5B. Personnes nées en Nouvelle-Calédonie par IRIS dans le Var. Sources : Données INSEE, 2020. Conception : Caroline Blondy, Jean-Christophe Gay, Laura Schuft. Réalisation : Pascal Brunello.

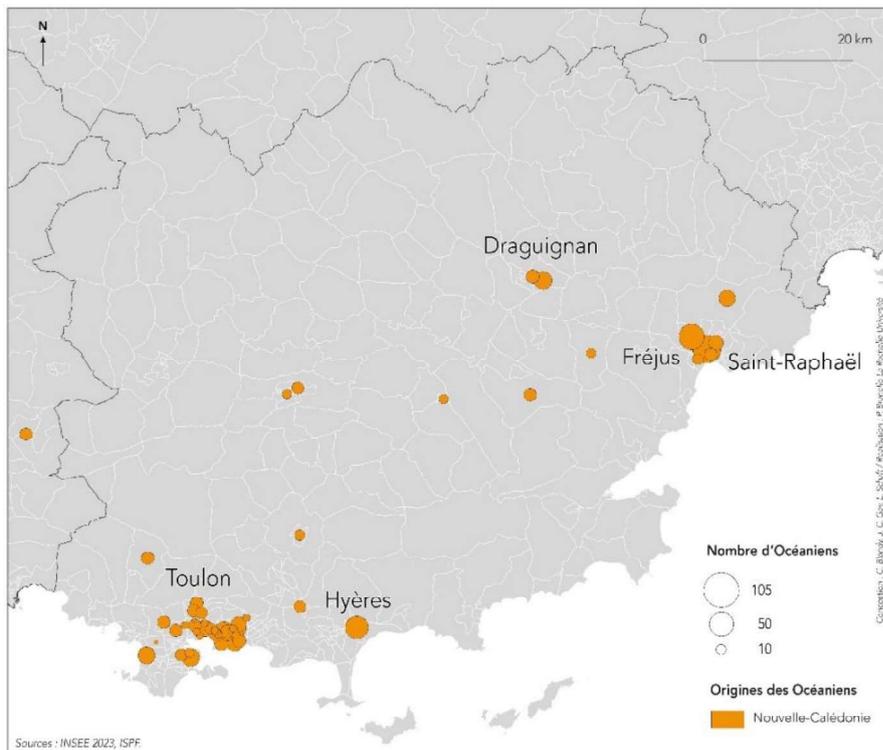


Figure 5C. Personnes nées à Wallis-et-Futuna par IRIS dans le Var. Sources : Données INSEE, 2020. Conception : Caroline Blondy, Jean-Christophe Gay, Laura Schuft. Réalisation : Pascal Brunello.



Les campus ressortent également nettement de l'examen des IRIS, tout d'abord la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP), partenaire privilégié de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris (MNCP), qui accueille chaque année plusieurs dizaines d'étudiants de ce territoire. En province on peut noter les campus de Pessac (Gironde), de l'université Paul Sabatier à Toulouse ou des Minimes à La Rochelle. Toutefois, on constate une certaine diffusion des Océaniens dans les grandes villes universitaires les accueillant, à l'image de Montpellier où ils sont nombreux dans les quartiers du sud-est, autour de la place de l'Europe et des rives du Lez, bien desservis par les transports en commun.

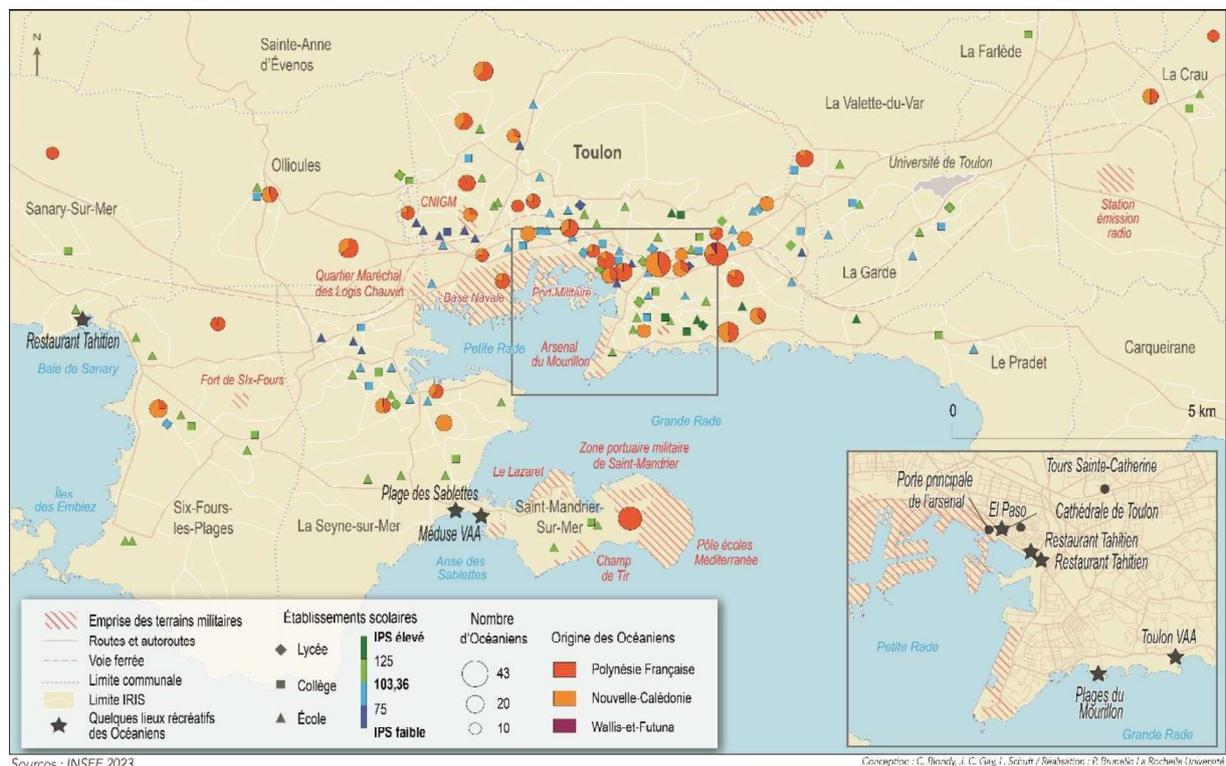
Pour aller au-delà de cette analyse de la localisation des Océaniens, nous allons nous concentrer sur le cas de l'aire toulonnaise qui nous permettra de combiner analyse quantitative et analyse qualitative grâce au travail d'enquête mené sur le terrain.

Les Océaniens dans la ville : le cas de l'aire toulonnaise

L'agglomération toulonnaise (9^e unité urbaine française avec près de 600 000 habitants) est la principale concentration d'Océaniens sur le continent européen avec une forte visibilité de ceux-ci dans les espaces publics, par l'existence de restaurants, de lieux festifs, d'associations, de clubs sportifs, de cérémonies religieuses qui leur sont dédiées ou qu'ils animent, de festivals, etc. Le nombre d'associations polynésiennes est en effet important dans le Var (93 sur les 669 identifiées en France d'après l'analyse du JORF). Sur cette centaine d'associations, trente-six sont domiciliées à Toulon. Les entretiens semi-directifs auprès des personnes originaires du Pacifique, engagés ou pas dans des associations sportives et culturelles, nous

ont permis de compléter la carte à partir des IRIS et de dessiner l'espace vécu de ces populations, largement influencées par la localisation des établissements militaires, tels l'arsenal de Toulon ou le Pôle écoles Méditerranée à Saint-Mandrier (figure 6). Première base navale française, employant plus de 20 000 personnes, elle est entourée d'installations de soutien dans toute l'agglomération, comme l'hôpital d'instruction des armées (HIA Sainte-Anne), le fort de Six-Fours, centre de transmissions et d'opérations de la force aéronavale nucléaire, la base aéronavale d'Hyères, le 519^e régiment du train à Ollioules ou le 54^e régiment d'artillerie à Hyères.

Figure 6. Les Océaniens dans l'aire toulonnaise. Sources : Données INSEE, 2020. Données Rectorat. Conception : Jean-Christophe Gay, Laura Schuft, Caroline Blondy. Réalisation : Pascal Brunello.



Ces emprises militaires influencent notablement la présence océanienne. Les quartiers où se concentrent les Océaniens sont des quartiers populaires (Vieille ville, Saint-Roch) proches de l'arsenal, où cette population vit en famille. Il existe aussi quelques lieux de garnison où les Océaniens célibataires sont bien présents, comme à Saint-Mandrier, dans le quartier Maréchal des Logis Chauvin ou sur les navires de guerre au sein de la base navale. Leur présence dans les quartiers centraux paupérisés de Toulon et de La Seyne-sur-Mer, ainsi qu'à La Beaucaire, au Pont-du-Las et à Saint-Jean-du-Var, territoires relevant des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), laisse envisager qu'une partie de cette population est défavorisée. Tous ne sont pas militaires, certains vivent d'emplois peu rémunérés comme ouvriers agricoles dans la viticulture par exemple. Par ailleurs, la mise en regard des IRIS où se trouvent les Océaniens et la répartition des établissements scolaires ayant des Indices de

position sociale (IPS)¹⁷ faibles permet de constater que ces derniers vivent plutôt dans des quartiers populaires, à l'exception du Mourillon. En effet, la grande majorité des établissements scolaires présents dans les zones de forte concentration d'Océaniens ont un IPS inférieur à 100.

Des Océaniens investissent certains lieux, tel le Bar « *El Paso* » tout près de la porte principale de l'Arsenal, qui est considéré par certains comme le « QG » de la communauté, car une majorité de la clientèle le soir est océanienne et parfois vient de loin en fin de semaine, tels les légionnaires d'Aubagne voire bien au-delà. On trouve aussi des restaurants ou snacks de « cuisine tahitienne » à proximité. Les plages du Mourillon, spécialement en été, jouent également un rôle très important. On y recrée l'ambiance du *fenua* (« pays » ou « terre » en langues polynésiennes) par les « bringues » tahitiennes, avec guitares et *ukulele*, ou par les concentrations de *car-bass*, ces véhicules dotés de puissants haut-parleurs souvent montrés du doigt pour les nuisances sonores générés. C'est aussi sur ces plages artificielles que se trouve le principal club de *va'a* de l'agglomération, tout autant club sportif que lieu culturel où se retrouvent les Polynésiens (photo 1).

Photo 1 - La base nautique du Mourillon (Toulon) avec le club de *va'a* et la presqu'île de Saint-Mandrier en arrière-plan

Source : Jean-Christophe Gay, 2023.



Toulon, par son climat clément et la présence de la mer, est un lieu d'accueil apprécié par les Océaniens, dont nombre d'entre eux ont quitté leur territoire à la recherche d'un métier, d'un travail, d'une formation, pour poursuivre des études, pour suivre un mari, à la recherche d'opportunités, loin de la pression et de la promiscuité familiales, loin de la précarité et de l'inactivité en pouvant bénéficier de l'allocation chômage ou du RSA, qui n'existent pas dans

¹⁷ L'IPS permet de cerner le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales des parents.

les collectivités françaises du Pacifique. L'importance de la communauté déjà présente est un facteur favorisant l'intégration, avec parfois de très fortes concentrations, telles les tours Sainte-Catherine, qui hébergent essentiellement des personnels de la Défense. L'IRIS où se situe cet ensemble résidentiel compte un habitant sur 50 né en Océanie. Les entretiens nous montrent la forte entraide qui existe entre les différents Océaniens qui vivent d'abord au sein de leur communauté, avec des sociabilités qui débordent les limites des territoires d'origine et avec des interactions entre Kanak et Polynésiens. Certains lieux de culte, églises ou temples, sont des foyers importants rassemblant ces communautés, eu égard à leur ferveur religieuse (Fer et Malogne, 2002). Les enterrements, baptêmes ou mariages sont souvent l'occasion de se retrouver, tout comme certaines fêtes religieuses avec l'organisation de « messes tahitiennes » à la cathédrale.

Si les Océaniens questionnés évoquent une forte sociabilité intra-communautaire, il faut aussi noter qu'une part non-négligeable de résidents d'origine européenne dans l'aire toulonnaise connaissent directement ou indirectement le Pacifique, pour avoir été affectés dans les bases navales de Fare Ute à Papeete ou Chaleix à Nouméa, ou pour côtoyer des personnes qui y ont vécu. Les personnes qui y ont résidé en gardent des souvenirs et une certaine nostalgie, ce qui s'illustre par des témoignages de Polynésiens : « *Il y a des gens que je connais pas, ils viennent me voir parce que j'ai ma fleur. Ils viennent me voir : "Madame, vous êtes Tahitienne ? (...) J'ai vécu tant d'années à Tahiti !"* » (Maima¹⁸, Tahitienne de 30 ans, en France depuis deux ans). Quand ils sont venus en couple, leurs enfants y sont parfois nés et peuvent porter des prénoms polynésiens. Nombre d'entre eux y ont trouvé une compagne qui est rentrée en France avec eux, nous rappelant ces vers du poème « À une Malabaraise », tiré des *Fleurs du mal* (édition de 1866), de Charles Baudelaire, exotisant et idéalisant les îles tropicales :

*« Pourquoi, l'heureuse enfant, veux-tu voir notre France,
Ce pays trop peuplé que fauche la souffrance,
Et, confiant ta vie aux bras forts des marins,
Faire de grands adieux à tes chers tamarins ? »*

Si ce poème évoque La Réunion, on a le sentiment, à découvrir le grand nombre de Métropolitains (Papa'a) résidant en couple avec des Polynésiennes, que persistent de nombreuses mobilités par ce type d'union, plus fréquente et plus souvent valorisée en Polynésie française que lorsqu'il s'agit d'un Polynésien avec une Métropolitaine (Schuft, 2012 et 2014). On peut également trouver des cas où les Polynésiens, partis faire leur service national dans l'Hexagone, y sont restés après avoir rencontré l'âme-sœur (Saura, 2004). À l'inverse, dans le contexte de la Nouvelle-Calédonie, il semble plus rare que ceux qui y ont été affectés se mettent en couple avec une femme kanak¹⁹. À l'évidence, si les personnes nées en Nouvelle-Calédonie sont presque aussi nombreuses que celles nées en Polynésie française, les Kanak sont beaucoup moins visibles que les Polynésiens, la différence résidant certainement dans les représentations liées à l'histoire coloniale, qui en a fait d'un côté des « sauvages », de l'autre des « vahinés » et des « bons sauvages » (Schuft, 2014 ; Blondy, 2017a). Leur culture

¹⁸ Pour des raisons de confidentialité, tous les prénoms ont été modifiés.

¹⁹ Plus haut nous employons les termes « Polynésiens », « Métropolitains » ou « Wallisiens » pour faire référence aux lieux de provenance des personnes. Or, les usages sociaux de ces catégories, comme celle de « Kanak », leur donnent souvent un sens ethnique, dans la mesure où elles visent à distinguer entre catégories sociales dont les frontières sont pensées et symbolisées en termes de caractéristiques culturelles, phénotypiques et/ou biologiques (Poutignat et Streiff-Fenart, 2008).

reste donc plus discrète dans l'Hexagone, étant beaucoup moins valorisée et ne bénéficiant des préjugés ou stéréotypes « positifs » concernant les Polynésiens, plus spécifiquement les Polynésiennes – représentations qui remontent à Bougainville (Tcherkézoff, 2004) et qui ont été instrumentalisées et diffusées par la promotion touristique (Schuft et Massiera, 2012 ; Blondy, 2017b et 2023). Par ailleurs, parmi les personnes nées en Nouvelle-Calédonie vivant en « France », les Mélanésiens ne sont pas forcément majoritaires puisqu'au dernier recensement de population en Nouvelle-Calédonie (2019) les Kanak ne représentent que 41,2 % de la population, les Européens 24,1 % et les Wallisiens-Futuniens 8,3 %. Une recherche spécifique sur les Kanak dans l'aire toulonnaise sera nécessaire pour comprendre leur intégration.

Nos enquêtes ont confirmé les trois modalités classiques de mobilité : l'Armée, les études (Bréant, 2022) – y compris pour la préparation de concours nationaux de l'enseignement ou de la police – et la santé (Servy, 2022). Au-delà de ces modalités bien connues, ainsi que d'autres mobilités liées à l'acceptation ou à la recherche d'un travail, nos entretiens ont mis en évidence un autre motif spécifique aux Polynésiens homosexuels ou transsexuels. Malgré la tradition des hommes-féminins (*mahu* ou *raerae*) dans les sociétés polynésiennes et une vision de celles-ci qui seraient plus tolérantes à l'égard de l'identité de genre (Tcherkézoff, 2022), nombre de jeunes Polynésiens quittent leurs îles tantôt pour échapper au regard social ou familial, tantôt pour bénéficier de la prise en charge médicale d'une transition de genre. La jeune Orihei par exemple, venue de Tahiti en France en 2022 parce que « chassée à plusieurs reprises » de la maison familiale pour son homosexualité, s'appuie sur le réseau polynésien à Toulon pour « réussir sa transition » chimique ou chirurgicale en France, possibilité qui n'est pas remboursée en Polynésie française. En effet, ces soins sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie au titre des dysphories de genre, anciennement qualifiées de « troubles de l'identité de genre », et relèvent d'une affection de longue durée (ALD), ce qui n'est pas le cas dans les collectivités françaises du Pacifique. Les personnes concernées peuvent aussi profiter d'une écoute psychologique et de l'aide des associations LGBTQIA+ océaniques présentes dans l'Hexagone.

Conclusion

Les premiers éléments exploratoires de notre étude nous ont permis d'identifier les espaces de mobilité, ainsi que certains motifs moteurs des mouvements de l'Océanie vers l'Hexagone, notamment dans l'agglomération toulonnaise. La structuration de l'emploi public dans les COM et les nombreuses opportunités professionnelles – dont l'Armée tout particulièrement – qui nécessitent un départ vers la France hexagonale, montre « une situation coloniale consentie » (Saura, 2021) en Océanie française. La venue pour études témoigne toujours d'une dépendance forte vis-à-vis de ce qu'il faudrait continuer d'appeler la « Métropole » tant le rapport périphérie/centre ou la relation de dominés à dominants semblent inscrits dans les esprits. Ces faits se traduisent spatialement par des localisations spécifiques et des effets d'entraînement, avec le renforcement de l'attrait de certains lieux par la présence d'une communauté déjà installée, d'amis, de parents ou d'associations qui favoriseront l'adaptation et l'intégration à ce que les Océaniens appellent « la France », façon de montrer l'altérité de ce territoire d'accueil.

Cette recherche doit se poursuivre par une réflexion sur la valorisation des pratiques culturelles et artistiques (artisanat, musique, danse...), qui constitue les priorités des associations selon nos premières enquêtes. Il s'agira d'interroger les sens que prennent ces pratiques sociales et culturelles dans ces espaces, qui peuvent devenir des façons de vivre voire de raconter sa situation migratoire, de renforcer positivement son sentiment d'appartenance sociale et culturelle, ou de véhiculer une image valorisante de son île d'origine. La promotion culturelle peut même devenir lucrative dans le cadre de l'animation d'événements festifs (mariage, anniversaire...), y compris dans des stations balnéaires ou établissements privés, dont certains très fameux portent des noms polynésiens, tels le Tiki Beach, le Moorea Plage ou le Tahiti Beach sur la célèbre plage de Pampelonne (Ramatuella/Saint-Tropez). La demande liée à cet imaginaire est à l'origine d'une professionnalisation de certaines troupes de danse et de groupes de musique.

Globalement, la poursuite de nos recherches devrait permettre de qualifier plus précisément les dynamiques sociales à l'œuvre à plusieurs niveaux. Les premières analyses ont montré des pistes intéressantes pour cerner les modalités de représentation et d'autoreprésentation des femmes et hommes polynésiens hors de leurs îles d'origine, leurs sentiments d'appartenance, le foisonnement de réseaux de solidarité et de sociabilité, et le développement d'activités culturelles. Elles nous permettent également d'entreapercevoir le fort investissement identitaire parfois des Polynésiens adoptés par une famille dans l'Hexagone, ou des deuxièmes ou troisièmes générations nées dans l'Hexagone et s'impliquant dans des activités culturelles, devenues dans certains cas une ressource économique ou symbolique grâce aux stéréotypes positifs qu'elles véhiculent. C'est le cas du tatouage, devenu une activité à la fois rentable, gratifiante et d'intelligibilité de la culture polynésienne ou plus précisément marquisienne. En miroir, de futures recherches pourraient s'intéresser aux raisons des invisibilisations relatives d'autres catégories de populations ultramarines, comme les Kanak. Plus largement, ces premières investigations ont fait émerger de nombreuses pistes d'analyse des facteurs et obstacles à la mobilité et des logiques d'installation et de circulation entre territoires. Ce n'est qu'une première étape de notre projet de recherche qui a pour ambition d'établir un diagnostic de la présence dans l'Hexagone des « néo-Ultramarins » en analysant, au-delà des questions identitaires et culturelles, les facteurs de ces (im)mobilités, leurs évolutions, les stratégies institutionnelles et politiques qui facilitent ou entravent à ces circulations, ainsi que les difficultés et stratégies sociales et économiques sur leurs chemins.

Bibliographie

- Bertile W., Lorraine A., collectif Dourdan (1996). *La Communauté invisible. 175 000 Réunionnais en France métropolitaine*. Paris : Karthala, 358 p.
- Bertram G. et Watters R. F. (1985). « The MIRAB economy in South Pacific microstates ». *Pacific Viewpoint*, vol. 26, p. 497-519.
- Blanchard P., Dubucs H. et Gastaut Y. (2021). *Atlas des immigrations en France*. Paris : Autrement (2^e édition), 95 p.
- Blondy C. (2015). « La troisième révolution touristique en Polynésie française : quand et comment la société locale est devenue touriste ? » in Sacareau I., Taunay B. et Peyvel E., *La mondialisation du tourisme, les nouvelles frontières d'une pratique*, Rennes : PUR, p.145-171.

- Blondy C. (2017a). « La fabrique d'un haut lieu du tourisme insulaire tropical : Tahiti et ses îles », pp.376-399 in Coëffé V., (dir.), *Le Tourisme, de nouvelles manières d'habiter le monde*, Paris : Ellipses, 456 p.
- Blondy C. (2017b). « Tourisme et convoitises en Océanie : le cas de Bora Bora, la "Perle du Pacifique" », in Al Wardi S., Regnault J.-M. et Sabouret J.-F. (dir.), *L'Océanie convoitée : Histoire, géopolitique et sociétés*, Paris : CNRS Éditions, 636 p., p.423-446.
- Blondy C. (2022). « Entreprendre dans une île touristique périphérique : entre logiques endogènes et logiques exogènes, le rôle du capital d'entrepreneuriat. Le cas de l'île de Bora Bora (Polynésie Française) », *Annales de géographie*, n° 745, p. 37-67.
- Blondy C. (2023). « Tahiti and its islands: a downturn in nuptial tourism? », *Via* [En ligne], 24 | 2023, <http://journals.openedition.org/viatourism/10694> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/viatourism.10694>
- Blondy C., Cognard F., Rufin-Soler C. (à paraître). « S'installer dans les îles polynésiennes périphériques : la place de l'insularité dans le projet migratoire et la vie quotidienne. Le cas des îles de Bora Bora, Raiatea et Tahaa (Polynésie française) », *Espaces, Populations et Sociétés*.
- Bréant H. (2022). « Devenir étudiant-e dans un territoire d'outre-mer : les mécanismes de la démocratisation ségrégative de l'enseignement supérieur en Polynésie française ». *Lien social et Politiques*, n° 89, p. 150–177.
- Breton D., Temporal F. (2019). « Décroissance démographique et vieillissement : une exception des Antilles françaises dans l'espace Caraïbes ? ». *Études caribéennes*, n° 43-44.
- Camus-Le Pape, M. (2022). « Relocalisation d'une activité sportive "traditionnelle" : Altération ou renforcement identitaire ? Le cas du va'a, la pirogue polynésienne, en Bretagne ». *Sciences sociales et sport*, n° 19, p. 41–58.
- Damaris C. (2022). « Dansez, dansez, sinon nous sommes perdus ! Le 'ori tahiti et la transmission des savoir-faire ». *Journal de la société des océanistes*, n° 153, p. 307–322.
- Dixte Ch. (2006). « Les migrations polynésiennes en France », *Points forts de la Polynésie française*, ISPF, n° 5, 6 p.
- Domenach H., Picouet M. (1992). *La Dimension migratoire des Antilles*. Paris, Économica.
- Fer, Y., Malogne-Fer, G. (2002). « Christianisme, identités culturelles et communautés en Polynésie française ». *Hermès*, n° 32-33, p. 355-365. <https://doi.org/10.4267/2042/14393>
- Fardeau L., Lelièvre E. (2023). « Vivre en famille élargie : pourquoi la pratique est-elle si courante en Polynésie française ? », *Population et Sociétés*, n° 616, <https://doi.org/10.3917/popsoc.616.0001>
- Fardeau L., Lelièvre É., Sierra-Paycha C. (2021). « La première enquête Famille en Polynésie française : Feti'i e fenua », *Points études et bilans de la Polynésie française*, ISPF, septembre 2021, n° 1276, 4 p.
- Faujour E. (2023). *Pratiques et représentations de l'environnement littoral des migrants d'origine polynésienne en métropole*. Mémoire de master 1 Sciences pour l'environnement, Géographie appliquée aux littoraux, université de La Rochelle, 69 p.
- Gay J.-Ch. (2014). *La Nouvelle-Calédonie, un destin peu commun*. Marseille : IRD Éditions, 238 p.
- Gay J.-Ch., 2018, *Les Outre-mers européens*, Paris : La Documentation française, coll. « La Documentation photographique », n° 8123, 64 p.
- Gay J.-Ch. (2021). *La France d'Outre-mer. Terres éparses, sociétés vivantes*. Paris : Armand Colin, 285 p.

- Gay J.-Ch. (2023). « Les multiples facettes des outre-mer ». *Cahiers français* (La Documentation française), n° 433, p. 16-23.
- Haddad M. (2018). « L'effet d'une politique d'État sur les migrations DOM-Métropole. Les enseignements des recensements de 1962 à 1999 ». *Population*, vol. 73, n° 2, p. 191-224.
- Holder D. (2013). *Natifs des DOM en métropole : immigration et intégration*. Paris : L'Harmattan, 280 p.
- Marie C.-V. (1986). « Les populations des Dom-Tom en France métropolitaine ». *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, p. 197-206.
- Marie C.-V. (2014). « Des "nés" aux "originaires" DOM en Métropole : les effets de cinquante ans d'une politique publique ininterrompue d'émigration ». *Informations sociales*, n° 186, p. 40-48.
- Mormeck J.-M. (2018). *Après-demain*, n° 47.
- Pattieu S. (2016). « Un traitement spécifique des migrations d'outre-mer : le BUMIDOM (1963-1882) et ses ambiguïtés ». *Politix*, n° 116, p. 81-113.
- Poutignat P., Streiff-Fenart J. (2008). *Théories de l'ethnicité*. Paris : PUF, 270 p.
- Saura B. (2004). *Des Tahitiens, des Français*. Pirae (Tahiti) : Au Vent des îles, 145 p.
- Saura B. (2021). *Des Tahitiens, des Français (tome II). Essai sur l'assimilation culturelle en situation coloniale consentie ?*. Pirae : Au Vent des îles, 245 p.
- Servy A. (2022). « Les évacuations sanitaires en Polynésie française : comprendre les mécanismes qui contraignent ou facilitent l'accès aux soins, à partir de l'expérience de patients atteints de cancer ». *Les Papiers de la Fondation*, Fondation Croix-Rouge française, n° 37.
- Schuft L. (2012). « Couples "mixtes" à Tahiti : une approche intersectionnelle des rapports sociaux de pouvoir ». In Kallenberg V., Meyer J. & Müller J. (Eds). *Intersectionality und Kritik. Neue Perspektiven für alte Fragen / Intersectionnalité & Critique. Nouvelles perspectives pour de nouvelles questions*. Wiesbaden, VS Verlag.
- Schuft L. (2014). « Devenir "demi" en Polynésie française ». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 38, n° 2. (Le Métis en tant que catégorie sociale : revendications, agencité et enjeux politiques), p. 67-88.
- Schuft L., Massiera B. (2012). « Marketing a nation by the performance of gendered, exotic bodies in sport and beauty contests: the case of Tahiti ». *Sport in Society*, vol. 15, n° 1, p. 103-116.
- Sierra-Paycha C. (2022). « L'expansion du champ migratoire polynésien au XXI^e siècle : le fait d'une jeunesse qualifiée », *L'Espace géographique*, vol. 51, 1, p. 74-94.
- Sierra-Paycha C., Mora M., Lelièvre É. (2023). « L'armée et la jeunesse des Outre-mer : le cas de la Polynésie française », *Agora Débats/jeunesses*, n° 94, p. 97-116.
- Singaravelou P. (dir.) (2023). *Colonisations. Notre histoire*, Paris : Le Seuil, 954 p.
- Temporal F., Marie C.-V., Bernard S. (2011). « Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : Dom ou métropole ? ». *Population*, vol. 66, n° 3-4, p. 555-599.
- Tcherkézoff S. (2004). *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs. La face cachée des premiers contacts et la naissance du mythe occidental (1595-1928)*, Pirae (Tahiti), Au Vent des îles, 531 p.
- Tcherkézoff S. (2022). *Vous avez dit 3^e sexe ? Les transgenres polynésiens et le mythe occidental de l'homosexualité*. Pirae (Tahiti), Au Vent des îles, 408 p.
- Torterat J., Bolduc M. (2018). « Polynésie française, le ralentissement démographique se confirme, les jeunes continuent à émigrer », *INSEE Première*, n° 1721.

Remerciements

Nous tenons à remercier tout d'abord Pauline Jézéquel et Louis Brigand (LETG, Université Bretagne occidentale) pour notre collaboration scientifique et nos échanges enrichissants. Nous remercions également Cyril Favre-Martinoz, responsable des recensements de la population dans les départements et les collectivités d'outre-mer (DOM et COM) à l'INSEE, pour nous avoir transmis les données quantitatives des recensements sur lesquelles nous avons pu travailler. En outre, nous remercions Benjamin Méreau (INSEE), Philippe Luu (GRM, Université Côte d'Azur) et Jean-Luc Primon (URMIS, Université Côte d'Azur) pour l'aide fournie lors du traitement. Nous remercions également Maëllis Billaudeau (La Rochelle Université) et Ewen Faujour (La Rochelle Université) pour leur travail réalisé dans le cadre de leur première année de master. Enfin, un très grand merci à Pascal Brunello (La Rochelle Université) pour la réalisation des cartes. Les auteurs souhaitent également remercier les institutions qui ont financé ce projet : la MSHS Sud-Est et l'Académie 5 de l'IDEXUCAJEDI (Université Côte d'Azur), le GIS Études touristiques (projet Tremplin) et l'UMR URMIS.